

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-1383
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2150 pour l'acquisition de licences Citrix	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> DOS-2150 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts		
<p><b>Actions :</b> OCTROI</p> <p style="padding-left: 40px;"><b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui</p> <p><b>Contrat</b></p> <p style="padding-left: 40px;"><b>No contrat :</b> DOS-2150 <b>Montant :</b> 475 996,50 \$ <b>Mode de sollicitation :</b> EXE-Exemption <b>Type de contrat :</b> Acquisition de biens <b>Durée du contrat :</b> 3 ans <b>Récurrence :</b> Oui <b>Résultat :</b> Systèmes Altanora inc. 475 996,50 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b> Service de l'innovation et des technologies</p>		
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b>		
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>La Ville doit renouveler le contrat d'acquisition de licences Citrix. Les serveurs de la Ville sous licences Citrix sont en opération dans plusieurs activités importantes de l'organisation : des incendies (Firehouse), des travaux publics (Maximo), etc.</p> <p>Afin de maintenir les activités ainsi que le niveau de service de ces systèmes, il est nécessaire de renouveler nos licences d'exploitation et de support envers l'éditeur Citrix. Ceci permettra d'assurer la conformité dans l'exploitation des logicielles et d'obtenir l'assistance de Citrix pour la période du contrat (3 ans).</p> <p>Un contrat précédent avait été fait par gré a gré, adjugé par délégation de pouvoir, Citrix nous avait transmis la liste de ses partenaires locaux. Actuellement, le fournisseur Malicis Informatique inc.(Systèmes Altanora inc.) a été identifié par Citrix comme un partenaire privilégié CSP Platine VIP et le seul fournisseur au Canada pouvant offrir le support en français. Les licences actuelles étant obsolètes, le renouvellement se fera avec la nouvelle version de licences "Citrix Universal Premium Edition-Per User".</p> <p>Mode d'adjudication: gré à gré sur la base de l'exemption prévue par la Loi sur les cités et villes</p> <p>Systèmes Altanora inc. : 487 172,07 \$ (incluant TPS et TVQ) 475 996,50 \$ (incluant TPS et TVQ) ( révisé) (recommandé)</p> <p><b>DÉMARCHE ENTREPRISE</b> =====</p> <p>Le Service de l'approvisionnement a obtenu une réduction de prix de 2 %, représentant une économie de 11 175,57 \$ (incluant TPS et TVQ), ainsi que la confirmation que le service offert ne sera diminué d'aucune façon, malgré cette réduction.</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Nature de la dépense et montant prévus au budget 2024</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-1383
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CADRE NORMATIF</b> Conformément à l'article 573.3, paragraphe 6 de la Loi sur les cités et villes, spécifiant que « les dispositions des articles 573 et 573.1 et celles d'un règlement pris en vertu des articles 573.3.0.1 ou 573.3.0.2 ne s'appliquent pas à un contrat : - « 6° dont l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise : (...) a) à assurer la compatibilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existants (...) b) la protection de droits exclusifs tels les droits d'auteur, les brevets ou les licences exclusives; »  L'octroi du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2150 à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de licences Citrix pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix :  Systèmes Altanora inc. 475 996,50 \$ (incluant TPS et TVQ).  (CT:1791653)		
<b>CERTIFICATION</b>		
Numérotation des finances : 1791653    Coût estimé affectant l'année en cours : <b>132 284,25 \$</b> CM requis :Oui  <b>Annotation(s)</b> Répartition de la dépense nette annuelle:  2024 132,284.25 \$ 2025 147,402.45 \$ 2026 154,961.55 \$  Total 434,648.25 \$  <b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b>  <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="162 1612 714 1693" style="width: 45%;"> <p style="text-align: center;">LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</p> <hr style="width: 80%; margin: auto;"/> <p style="text-align: center;">Trésorier</p> </div> <div data-bbox="909 1612 1429 1693" style="width: 45%;"> <p style="text-align: center;">2024-04-03</p> <hr style="width: 80%; margin: auto;"/> <p style="text-align: center;">AN - MS - JR</p> </div> </div>		